

DEJANS AVOCATS

Société d'Avocats au Barreau de SENLIS

17, avenue Foch

60300 SENLIS

Tél. 03.44.53.00.23

Mail : contact@dejans-avocats.com

CREDIT AGRICOLE /

Cahier des Conditions de Vente

Déposé le 06 août 2025

RG N° 25/ 00032

DIRE DROIT DE PREEMPTION URBAIN**L'AN DEUX MIL VINGT-SIX ET LE _____ :**

Au greffe du Tribunal Judiciaire de BEAUVAIS, et par-devant Nous, Secrétaire Greffier en Chef, a comparu :

Maître Marc BACLET, membre de la SCP MARC BACLET AVOCATS, avocats au Barreau de BEAUVAIS, lequel est constitué pour :

La CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, société coopérative à capital et personnel variables, régie par le Livre V du Code Rural, établissement de crédit, dont le siège social est 500 rue Saint Fuscien – 80000 AMIENS, immatriculée au RCS d'AMIENS sous le n° 487 625 436, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés ès qualité audit siège ;

Il est porté à la connaissance des éventuels acquéreurs :

- Le courriel de la Mairie de ONS-EN-BRAY en date du 23 avril 2026 aux termes duquel celle-ci informe ne pas faire valoir son droit de préemption urbain concernant le bien saisi.

Qu'il y a donc lieu de porter ces informations à la connaissance des éventuels acquéreurs.

Pourquoi ledit avocat comparant demande qu'il plaise au Tribunal de bien vouloir insérer au cahier des conditions de vente, les documents sus mentionnés joints en copie au présent dire.

Et l'avocat comparant a signé avec Nous.

SOUS TOUTES RESERVES

contact@dejans-avocats.com

De:

Envoyé:

À:

Objet:

Pièces jointes:

Indicateur de suivi:

Assurer un suivi

État de l'indicateur:

Avec indicateur

Catégories:

A traiter par

Madame, Monsieur,

concernant le courrier reçu ci-joint, je vous informe que la commune ne fait pas valoir son droit de préemption, restant à votre disposition, cordialement



DEJANS
AVOCATS

AVOCATS ASSOCIÉS

Isabelle BLANC-BOILEAU
ANCIEN BATOINIERA
Médiateur diplômé

Cyrielle CAZELLES

Noémie FOUQUE

AVOCAT COLLABORATEUR

Nina DELAFRAYE

AVOCATS HONORAIRES

Gérard BLANC

Alain GOISLOT
ANCIEN BATOINIERA

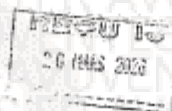
Coordonnées

17 avenue Foch
B.P. 40038
60302 SENLIS CEDEX

Tél : 03.44.53.00.23

Mail : contact@dejans-avocats.com

www.dejans-avocats.com



Monsieur le Maire
Hôtel de ville
22 Pl. de l'Église
60650 Ons-en-Bray

SENLIS, le 24 mars 2026

Por LRAR N° 2C 192 333 5111 7

Affaire : CREDIT AGRICOLE
N/Inf : 25086 / NF / CFO

Monsieur le Maire,

Je poursuis la vente sur saisie immobilière des biens et droits immobiliers suivants :

Commune de **ONS EN BRAY (60650 - Oise)**, 1008 rue du Compostel

Un bien à usage d'habitation sis 1008 rue du Compostel, figurant au cadastre section E numéros 115 et 825, pour une contenance totale de 00ha 09a 84ca.

Les biens ci-dessus désignés appartiennent à Monsieur et Madame PONTIHIEU, sus-nommé, pour les avoir acquis du consor-
cium en vertu d'un acte reçu par Maître PONTIHIEU, notaire à SAINT GERMER-DE-FLY (60), en date du 18 décembre 2020, publié au service de la publicité foncière de BEAUVAIS le 5 janvier 2021, volume 2021 P numéro 14.

Pour autant que cet immeuble est inclus dans une zone d'intervention foncière, ouvrant un droit de préemption au profit de votre collectivité locale, et par application des dispositions de l'article L.213-1 et suivants du Code de l'Urbanisme, je vous informe, par la présente, et afin de vous permettre éventuellement d'exercer votre droit de préemption, que la vente est fixée au **MERCREDI 1^{ER} JUILLET 2026 à 14 heures 00**, à la barre et par devant Madame le Juge de l'Exécution, statuant en matière de saisie immobilière, près le Tribunal Judiciaire


SOCIÉTÉ D'AVOCATS AU BARREAU DE SENLIS

SIRET N°329 154 493 00028 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR79 339180493

de BEAUVAIS, Palais de Justice, 20 Boulevard Saint Jean, sur la mise à
prix de 11.000 Euros.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes
sentiments distingués.

CAVOVENTES.FR

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.